



La voix des Saints-Évêques

Année 2020 - n°3

1^{er} avril 2020

Paroisse des Saints-Évêques-de-Nantes

paroisse.saintseveques@orange.fr

« MAIS QUE SE PASSE-T-IL AU PRESBYTERE ? »



Père Christian Gallois
Curé



Père Raphaël

CONTACT

Presbytère saint-Félix

4 rue du Ballet
44000 Nantes
02 40 74 19 50

Accueil saint-Pasquier

59 rue Villebois-Mareuil
44000 Nantes
02 40 74 10 55

Accueil saint-Similien

2 rue de Bel-Air
44000 Nantes
02 40 20 30 34

Cette question, nous l'entendons régulièrement, et elle nous est rapportée encore plus souvent. « Nous n'avons pas de nouvelles de nos prêtres ! ». « Nous ne savons pas comment le confinement se passe pour eux... ». Naïvement, nous n'imaginions pas ce sujet être de grande importance dans le contexte actuel, mais les membres de l'EAP ont su nous dire qu'il était bon que nous parlions de nous !

Le plus important à écrire est que nous prions pour vous. Nous sommes une paroisse, et le lien qui nous unit est avant tout celui de la prière. Ensemble, nous sommes cette communauté priante, qui, ne pouvant plus se rassembler, demeure toujours unie, dans sa quête de sainteté et dans son intercession pour notre ville de Nantes. Nous le vivons concrètement : chaque jour nous prions ensemble les laudes à 8h15 et les vêpres à 19h. Nous célébrons la messe pour vous à 11h chaque jour. Et, grâce aux circonstances, nous donnons plus de temps à la prière personnelle.

Sinon, nous sommes comme vous. Le matin, nous regardons notre agenda rempli de rencontres et réunions... qui n'auront pas lieu. Nous apprenons à vivre ce qui fait notre quotidien autrement. Nous essayons de laisser le Seigneur nous modeler, pour être davantage fidèle. Et finalement, notre journée où il n'y avait rien de prévu en dehors de la prière se trouve bien remplie par une sorte de télétravail : le téléphone, les mails, les questions diverses à traiter, les communications de toutes sortes aux paroissiens... et le soir, le livre que « *nous avions enfin le temps de lire* » est toujours posé bien à plat sur le bureau, laissant dépasser un marque-page qui n'a pas beaucoup changé de place.

Alors, les jours passant, nous nous interrogeons à notre tour : mais que se passe-t-il chez nos paroissiens ? Vont-ils bien ? Comment va leur santé ? Ceux qui habitent seuls arrivent-ils à trouver sens à ce qu'ils vivent ? Les couples et les familles grandissent-ils dans l'amour mutuel ? Y a-t-il des malades ? Est-ce qu'ils prient davantage ?...

Et nous serions heureux de vous lire ! Envoyez-nous de vos nouvelles sur l'adresse mail de la paroisse... et soyez miséricordieux pour nos pauvres mémoires : si besoin, nous vous invitons à joindre une photo pour que nous associons un visage au nom.

A tous, nous donnons notre bénédiction. Dans l'attente de se revoir pour célébrer, enfin réunis, la joie de la résurrection.

P. Raphaël +



Réponses aux questions fréquemment posées :

LA MESSE PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'ECRAN

Est-ce préférable de regarder la messe à la télévision ou de lire les lectures ?

Ce sont deux choses différentes qui ne s'excluent pas. Dans les deux cas j'insisterai sur le fait qu'il faut écouter avec attention. Si l'on choisit de lire, se mettre à plusieurs et se répartir les textes. Et même une mère de famille me confiait qu'elle préférerait suivre la messe à la radio et obtenant une meilleure attention de ses enfants plutôt qu'à la télévision qui dispersait leur attention et où le cameraman impose ses choix de prise de vues. Si on regarde une messe à la télévision, quelques points d'attention de la part du diocèse :

- ◆ Favoriser une atmosphère qui rend disponible à la prière.
Après de l'écran, déposer des fleurs, une bougie, une icône.
Soustraire les motifs de distraction visuels et sonores.
Faire silence quelques minutes avant le début de la messe;
Présenter des intentions de prière propres au temps de carême que nous vivons (catéchumènes, conversion, charité, .) dans un contexte si particulier (épidémie, malades, défunts, soignants; .)
- ◆ Regarder la messe en direct.
La Congrégation pour le culte divin insiste pour que les messes diffusées sur internet ne soient accessibles qu'en direct, et non enregistrées. Au risque sinon que chacun « suive sa messe » à l'heure qui l'arrange.
Participer à une messe retransmises, c'est rejoindre la prière d'une communauté ; c'est constituer « une communauté de prière ».
Sans zapper d'une chaîne à l'autre.
- ◆ Prier avec son corps.
Choisir le siège qui convient, si possible différent du fauteuil ou du canapé dans lequel on regarde le match de foot ou un divertissement.
Faire les gestes rituels que l'on ferait à la messe. Se lever, s'asseoir.
- ◆ Au moment de la communion, s'unir à la communion sacramentelle du prêtre par une prière.
Avec un verset de psaume. « Mon âme a soif du Dieu vivant. » (Ps 41, 3) ; Dieu tu es mon Dieu je te cherche dès l'aurore, mon âme a soif de toi » (Ps 62, 1-2)

Avec l'antienne de communion du jour, que l'on trouve dans les missels et les mensuels (prions en église, magnificat, parole et prière.).



A l'aide de la prière que le pape François a proposé aux chrétiens du monde entier le jour de la Saint Joseph :

*À tes pieds, ô mon Jésus, je me prosterne
et je t'offre le repentir de mon cœur contrit
qui s'abîme dans son néant en Ta sainte présence.*

*Je t'adore dans le sacrement de ton amour,
désireux de te recevoir dans la pauvre demeure
que mon cœur t'offre.*

*Dans l'attente du bonheur de la communion sacramentelle,
je veux te posséder en esprit.*

Viens à moi, ô mon Jésus, pour que je vienne à toi.

*Puisse ton amour enflammer tout mon être
pour la vie et pour la mort.*

Je crois en toi, j'espère en toi, je t'aime.

Ainsi soit-il. »

Quelle messe choisir ?

Les possibilités sont grandes, la messe du Saint-Père, mais elle est très matinale, celle diffusée sur le site du diocèse, KTO, Fr2 le dimanche. Je ferai juste remarquer que je suis mal-à-l'aise avec la formulation de la question « choisir sa messe », ne peut-on se demander, quelle retransmission va me permettre de grandir dans ma communion à l'Église ?

Pourquoi la paroisse ne diffuse-t-elle pas de messe en direct ?

Parce qu'il y en a déjà. Je sais bien que ce n'est pas pareil et que l'attention des enfants peut être facilitée quand ils reconnaissent le célébrant. Le P. Sébastien fait remarquer que : « *Ne pas mettre les messes locales en ligne encourage les fidèles à y assister sur France 2 (le dimanche) ou KTO. Ces chaînes rendent ce service tout au long de l'année ; c'est l'occasion de manifester combien ce service rendu est important alors qu'il a pu être remis en cause dans un passé récent (émission le jour du Seigneur). D'autres remarquent aussi que les moyens de transmissions, lorsqu'ils sont artisanaux et de mauvaise qualité, ne favorisent pas la prière devant un écran. Et puis : En proposant autre chose que les messes - par exemple des petits enseignements sur la prière personnelle ou la lectio divina - les curés gardent un lien avec leur communauté tout en jouant un rôle d'éducateur de la prière.* » Ce fut aussi mon avis.



LES SACREMENTS

-J'ai un malade/mourant dans ma famille, pouvez-vous le visiter ? Même si c'est à l'hôpital ?

En cas d'urgence, il est évident que nous n'abandonnerons pas le secours spirituel à la personne. C'est même pour vous un devoir de chrétien que de le demander !

Vous pouvez me contacter à ce sujet. A l'hôpital, les prêtres du diocèse se relaient pour donner le sacrement des malades, confesser et prier auprès des personnes gravement malades.

-Il paraît que nos églises sont encore ouvertes. Puis-je y aller ?

Depuis le début du confinement, les églises sont restées ouvertes. Tous peuvent y entrer s'y recueillir, aux conditions habituelles (pas plus de 20 personnes dans l'église, maintenir une distance suffisante entre vous...). C'est l'occasion pour certains de redécouvrir cette vieille tradition de la « *visite au Saint Sacrement* » : passant devant l'église, s'arrêter pour saluer le Seigneur présent dans l'eucharistie au tabernacle et s'entretenir brièvement avec Lui.

-Confiné, je ne peux pas me confesser. Comment recevoir le pardon du Seigneur ?

Le Seigneur ne nous demande jamais ce qui est impossible. Et c'est vrai en ces circonstances pour la confession.

Pour vous éclairer, voici ce qu'a dit le Pape François à l'occasion de son homélie du 20 mars à Sainte-Marthe : « *Ainsi, tu peux t'approcher toi-même du pardon de Dieu, comme l'enseigne le Catéchisme, sans avoir de prêtre sous la main... Trouve le moment juste, le bon moment. [...].Fais ce que dit le Catéchisme. C'est très clair : si tu ne trouves pas de prêtre pour te confesser, parle avec Dieu, il est ton Père, et dis-lui la vérité : "Seigneur, j'ai manigancé ceci, cela, cela.... Pardon", et demande-lui pardon de tout ton cœur, avec l'Acte de contrition et promets-lui : "Je me confesserai plus tard, mais pardonne-moi maintenant". Et tu reviendras immédiatement dans la grâce de Dieu. ».*

Nous pouvons donc avec confiance vivre Pâques en étant réconcilié avec Dieu, et recevoir le sacrement après, quand nous pourrons sortir de chez-nous !



LA SEMAINE SAINTE

-Comment vont se passer les offices de la semaine sainte ?

- Pour suivre la messe des rameaux et les offices du Triduum Pascal, je vous propose les offices retransmis en direct de la cathédrale par le diocèse aux horaires suivants :

Dimanche des Rameaux (5 avril –10h00),

Jeudi Saint (9 avril – 19h00),

Vendredi Saint (10 avril – 19h00),

Veillée pascale (11 avril –21h00),

Pâques (12 avril – 10h00).

Vous trouverez ces diffusions en direct à l'heure annoncée sur le site du diocèse : <https://diocese44.fr>

- Aux horaires du diocèse, P. Christian et P. Raphaël célébreront ensemble les différentes messes et offices de la semaine sainte, en les offrant particulièrement pour la sanctification des paroissiens. Chez vous, vous saurez que nous célébrons pour vous, et nous serons unis par la prière !

-Quels conseils nous donneriez-vous pour les vivre à la maison ?

Avant les rameaux, je vous proposerai des modèles de prière que vous pourrez vivre chez vous si vous le souhaitez, pour entrer davantage dans le mystère pascal. Elles s'adresseront à ceux qui vivent à plusieurs sous le même toit, et seront particulièrement adaptées pour les enfants.

-N'aurions-nous pas pu décaler la date de Pâques pour pouvoir vivre les offices à l'Église ?

La *Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements* a donné cette directive à ce sujet : « *Cœur de l'année liturgique, Pâques n'est pas une fête comme les autres : célébrée sur trois jours – le Triduum Pascal – précédés du Carême et couronnée par la Pentecôte, elle ne peut être transférée* ».

-Pourrons nous avoir des Rameaux bénis ?

Oui, mais il nous faudra malheureusement attendre. Voici ce que promulgue le diocèse à ce sujet : « *Certains ont imaginé bénir des rameaux le dimanche 5 avril et inviter les gens à venir les chercher. Cela ne semble pas réaliste dans de bonnes conditions sanitaires, et contrevient aux mesures de confinement. [...]*

Nous proposons que, le premier dimanche qui suivra la fin du confinement, des rameaux soient bénis au début des messes.. Ce rite sera précédé d'une monition qui lui donnera sens, en faisant mémoire de la période que nous viendrons de traverser. Nous savons, tout ce que les « hosanna » que nous chanterons alors, contiendront du mystère de mort et de résurrection au fondement de notre foi ».